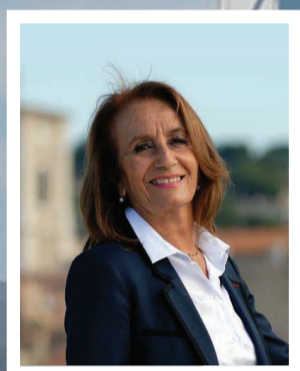


Le CASSIDEN

mai & juin 2018



ÉDITO

**Cassidennes,
Cassidens,
Chers amis,**

Comme vous le savez, les lois françaises imposent aux communes de plus de 3500 habitants, comprises dans une agglomération de plus de 50 000 habitants, de disposer de 25% de logements sociaux sur le nombre total de résidences principales. En 2008, Cassis comptait 8,47% de logements sociaux ; il était donc urgent de construire ou d'acquérir de nouveaux logements pour les Cassidens.

Dès notre arrivée à la mairie, nous avons en priorité relancé une action en faveur des logements sociaux à Cassis. Dans un premier temps, nous avons renégocié le bail à construction des Brayes, en introduisant 16 logement sociaux sur les 31 villas. Puis nous avons prorogé l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, acquis des logements en centre-ville, abondé les aides de l'ANAH (Agence nationale pour l'Habitat) pour favoriser le conventionnement privé. Avec la superbe villa Marianne, nous en avons inaugurées 5 de plus en 2014. D'ici quelques jours, nous inaugurerons la première tranche du programme des Carriers, soit 30 logements.

Aujourd'hui Cassis compte 10,6% de logements sociaux.

Comment sont attribués ces logements ?

En fonction des financements qu'ils ont apportés (fournitures du terrain, subventions...), les financeurs disposent de quotas d'appartements réservés qu'ils attribuent aux candidats locataires qui leur en font la demande, en fonction de leur situation familiale, de leur revenu, et de leur état de précarité.

Ces financeurs sont appelés les réservataires.

Pour la 1ère tranche des carriers, il y a 21 logements « contingent Commune » et 9 logements « contingent Préfecture ».

Pour que votre information soit complète, il y a 3 principales catégories de logements sociaux :

- les **PLAI (prêt locatif aidé d'intégration)** pour les revenus les plus bas, réservés aux personnes en situation de grande précarité.
- les **PLUS (prêt locatif à usage social)** correspondant aux HLM traditionnels, pour les revenus intermédiaires.
- les **PLS (prêt locatif social)** attribués aux familles dont les revenus sont trop élevés pour accéder aux locations HLM ordinaires, mais trop bas pour pouvoir se loger dans le secteur privé.

Aux Carriers, il y a des appartements en PLAI, en PLUS et en PLS.

Concernant les logements du contingent « préfecture », nous avons la possibilité, jusqu'à présent, de proposer des candidats. Mais les lois se sont durcies : seuls les ménages prioritaires (personnes handicapées, mal logées ou défavorisées, subissant des violences au sein du couple, ayant en charge un enfant mineur dans des locaux sur-occupés, menacés d'expulsion) sont positionnés par la Préfecture. Nous nous sommes vraiment battus pour qu'une grande majorité de Cassidens puissent avoir ces logements « Préfecture » ... ouf!

Pour ce qui est du contingent communal, une présélection des dossiers prioritaires est effectuée, à la suite de laquelle un tirage au sort a lieu, permettant de sélectionner 3 candidats par logement. Ces candidats, tous Cassidens, sont ensuite proposés au bailleur -la SOGIMA -qui étudie chaque dossier. Enfin une commission d'attribution, composée du bailleur, de l'Etat et de la commune étudie chaque situation et attribue le logement au dossier le plus adapté. Je tiens à préciser que certains dossiers ont été refusés par absence de réponse ou oubli de pièces justificatives... Je tiens à préciser également que chaque dossier a été étudié très minutieusement, dans le plus grand respect de la justice et de la loi.

La 2ème tranche des logements sociaux des Carriers (20 logements) sera livrée courant 2019. D'ici 2020, deux autres opérations de logements sociaux seront initiées : le projet «Orange» avec 30 Logements locatifs sociaux et le Projet «Mussuguet» avec 45 logements locatifs sociaux.

Enfin, je tiens à vous rappeler que Cassis a signé il y a 2 ans, en Préfecture, le Contrat de Mixité Sociale, contrat d'objectifs qui démontre à l'Etat notre bonne volonté en matière de production de logements conventionnés.

Au vu des logements produits, les services de l'Etat n'ont pas engagé de procédure de carence à l'encontre de la commune.

Danielle MILON

Maire de Cassis

Chevalier de la Légion d'honneur

Vice-Présidente du Conseil Départemental

Présidente de Provence Tourisme

Vice-Présidente de la Métropole Aix-Marseille Provence



UN HÔTEL À ABEILLES AUX GORGUETTES



La ville de Cassis, soucieuse de son environnement et en accord avec sa politique de développement durable, inaugure son premier Hôtel à abeilles, le **mardi 15 mai à 10h30**, en présence des enfants

des écoles et de son partenaire l'ONF.

Partenaire de l'Office pour les Insectes et leur Environnement (OPIE) et gestionnaire des forêts publiques, l'ONF œuvre pour préserver le milieu de vie des insectes pollinisateurs.

Le rôle des abeilles sauvages (hyménoptères apoïdes pollinisateurs) est primordial dans la régénération et la résilience de la flore.

L'ONF et l'OPIE ont donc décidé de s'unir pour mettre en place un programme d'étude et de conservation des abeilles sauvages en concevant, entre autres, des hôtels à abeilles destinés à maintenir ces insectes et à en améliorer la connaissance.

L'hôtel à abeilles est un condensé de nichoirs propices à la vie des abeilles sauvages (nidifications, hivernage). Il renforce la capacité d'accueil tout en tenant compte de leurs spécificités de vie et de mœurs. Chaque hôtel peut abriter des dizaines d'espèces différentes.

Ce projet est financé par IKEA.

DU CÔTÉ DE L'ENFANCE, PETITE ENFANCE

JARDIN COLLABORATIF DES ENFANTS DE CASSIS



Voici deux ans, un jardin collaboratif a été créé, par les enfants, dans le magnifique parc de la Respelido que Madame le Maire a dès le départ dévolu à l'épanouissement de nos petits Cassidens.

Le but de ce projet : se doter d'un véritable outil pédagogique permettant d'éduquer les enfants à des problématiques aussi diverses que le recyclage, le respect de la nature, la culture respectueuse de l'environnement et de la santé, la cohabitation des plantes et des insectes. Ce beau projet a été conçu en 2015 par notre coordonnateur des TAP dans le cadre du partenariat liant alors la ville à l'éducation nationale. Les services de la petite enfance/ enfance/ éducation et des espaces verts ont pris toute leur part dans l'aventure.

Un jardin pédagogique est donc installé depuis dans le parc de la Respelido, jardin collectif à destination des enfants du multi accueil, de l'ALSH et des écoles.

Le but est aujourd'hui de poursuivre et compléter les objectifs dévolus à ce projet. Les écoles Leriche-Mistral et Cap Canaille ont accepté de le relancer cette année, hors contexte des TAP.

Le jardin a donc été remis

en place au printemps. Les

espaces verts ont préparé

l'espace et agrandi de

façon sensible la surface

de culture. Les jardiniers

de la ville continueront

également d'intervenir

auprès des enfants, sur le

terrain, à la demande des enseignants notamment.

La crèche et l'ALSH ont pris toute leur part dans la

conception des semis, le désherbage de début de

saison, les plantations et l'entretien des cultures.

Sogeres qui gère notre service de restauration pour

toutes les structures liées à l'enfance s'est engagée, en

signant notre cahier des charges, à participer à l'aventure

en offrant des graines aux enfants, en mettant en place et

en alimentant un bac à compost (dans le cadre de notre

projet «restaurant scolaire Zéro déchets»).

Par ailleurs, les récoltes seront utilisées dans nos



cuisines, notamment dans la réalisation de « mises en bouche » permettant aux enfants de consommer leur production, et de découvrir des saveurs et recettes originales qui pourront être intégrées aux menus si les enfants les plébiscitent !

INSCRIPTION DE VOS ENFANTS AUPRÈS DES ASSISTANTES MATERNELLES

Les inscriptions pour la garde des enfants dont les parents souhaitent faire appel à une assistante maternelle agréée, à partir de la rentrée de septembre 2018, sont possibles dès à présent. Les parents peuvent se procurer la liste des assistantes maternelles agréées de la ville en Mairie ou sur le site de la ville rubrique «petite enfance». Les inscriptions sont à effectuer directement auprès de l'assistante maternelle concernée.

OUVERTURE ET INSCRIPTIONS DE L'ALSH

Le centre aéré accueillera vos enfants du 9 juillet au 31 août. Les inscriptions se feront au service Enfance/Petite Enfance du 22 mai au 1^{er} juin, du lundi au vendredi, au 2 allée P. Bérard - Direction Enfance/Petite enfance de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h15. Infos : Tél. 04 42 18 35 71.

VACANCES SCOLAIRES D'ÉTÉ :

Fin des classes le vendredi 6 juillet au soir et rentrée le lundi 3 septembre.

FERMETURE DES LIEUX D'ACCUEIL :

- Multi-accueil La Respelido : fermeture du lundi 30 juillet au vendredi 17 août.
- LAEP (lieu d'accueil enfants parents) : fermeture du mardi 3 juillet au vendredi 31 août.
- Consultations nourrissons : fermeture tout le mois d'août.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES À L'ÉCOLE MATERNELLE CAP CANAILLE ET ÉLÉMENTAIRE LERICHE-MISTRAL :

Les inscriptions pour la rentrée 2018/2019 se font sur RDV auprès de la Direction de l'Enfance/Petite Enfance au 04 42 18 35 70, puis auprès de la directrice de l'école.

PORTAIL FAMILLES :

Toutes les inscriptions concernant la Direction Enfance/Petite Enfance peuvent se faire par l'intermédiaire du Portail Familles que nous vous encourageons à consulter régulièrement. Infos : Direction Enfance/Petite Enfance au 04 42 18 35 73

POINT TRAVAUX

TRAVAUX EN COURS :

♦ Chantier du Château de Port-Miou :

- La 1^{ère} phase (comprenant les planchers, la terrasse, la charpente, la toiture ainsi que la préparation des façades et la démolition partielle de la partie annexe) se termine en mai.
- Début de la 2^{ème} phase : prévue en juin. Elle comprendra l'enduit des façades, les balustres, la pose des menuiseries, les doublages et les réseaux. *A noter : le remplacement des agents en insertion par une nouvelle équipe pour 12 mois.*

♦ Point sur l'Oustau Calendal

Les travaux de remise en état de l'Oustau Calendal, suite à l'incendie de décembre dernier, sont en attente de l'accord de l'assurance.

Le nettoyage de la partie sinistrée, visible depuis le quai des moulins (enlèvement des déblais de la micro déchèterie, décroûtage de la façade et enlèvement des gravats), a été réalisé en avril.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation.

♦ Travaux avenue du Revestel : élargissement de la voie pour création d'un trottoir, d'un réseau d'eau potable, d'enrobé et repose du pressoir.

1^{ère} tranche des travaux (du rond-point de la source au parking de la Madie) terminée.

La seconde, du parking de la Madie à la résidence Le Grand Large est en cours (fin des travaux : fin juin 2018).

Circulation en alternance sur l'avenue du Revestel.

Ces travaux occasionneront des nuisances sonores.

♦ Travaux avenue Leriche, de l'impasse du Coulet et de la résidence Le Cézanne : renouvellement de la canalisation d'eau potable.

Fin des travaux : fin juin 2018

Circulation alternée. Ces travaux occasionneront des nuisances sonores.

♦ Installation de containers enterrés au square Savon

Les travaux sont en cours.

♦ Réhabilitation du skate-park du parc Régis Vidal

Les travaux de terrassement débutent en juin.

Fin des travaux prévue en octobre 2018.

Retrouvez les travaux sur www.cassis.fr
Allo travaux : 04 42 18 36 60

OPÉRATION DE DÉRATISATION

La ville organise, deux fois par an, des opérations de dératisation, en centre-ville, au niveau du réseau pluvial et des égouts.

La dernière opération vient d'être effectuée.

Afin d'en garantir la réussite, il est demandé aux particuliers d'en faire de même de leur côté afin d'empêcher l'introduction de rongeurs dans leur propriété, résidence ou immeuble.

Les dates des prochaines opérations de dératisation seront, à l'avenir, publiées dans le Cassiden et sur le site internet www.cassis.fr. Plus d'infos auprès des services techniques : 04 42 18 36 60.



L'OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT (OLD)

Afin de lutter efficacement contre les incendies de forêts, le législateur a mis en œuvre un certain nombre de mesures pour améliorer la défendabilité des différents espaces soumis à ce risque.

Sur le territoire des Bouches-du-Rhône un arrêté préfectoral a localisé les zones soumises aux risques incendies. Ce classement a eu pour conséquence d'imposer une obligation légale de débroussaillage dans les secteurs situés à moins de 200 m des dites zones.

Un courrier de la commune a été adressé le 7 décembre 2016 à l'ensemble des propriétaires concernés par les obligations légales de débroussaillage. Ce dernier avait pour objet de les informer des dispositions législatives et réglementaires en la matière ainsi que des obligations qui s'imposaient à eux.

En perspective de la prochaine saison estivale, des opérations de contrôle seront réalisées sur le territoire de Cassis afin de vérifier l'application des obligations légales de débroussaillage. Lors de ce contrôle, s'il est constaté que les propriétaires n'ont pas respecté les obligations légales de débroussaillage qui leurs incombaient, une mise en demeure de débroussailler leur sera adressée.

Par la suite, si cette mise en demeure reste sans effet, le Préfet pourra prononcer une amende administrative (maximum 30 euros par mètre carré soumis à l'obligation légale de débroussaillage).

Le contrôle administratif peut également donner lieu à la constatation d'infraction pénale.

OPINION LIBRE DE L'OPPOSITION :

LA LISTE «CASSIS AVEC VOUS» N'A PAS SOUHAITÉ UTILISER L'ESPACE QUE NOUS LUI RÉSERVIONS.

Le Code forestier prévoit en effet des sanctions pénales au non-respect des obligations légales de débroussaillage (amende et/ou astreinte journalière par jour et par hectare avec délai d'exécution).

Au niveau local, l'Office National des Forêts est chargé d'accompagner les propriétaires dans la mise en œuvre de leurs obligations légales de débroussaillage. Il s'agit de Monsieur Jean-Marc MASCRE (Tél : 06 26 92 27 55 / Mail : jean-marc.mascre@onf.fr).

La commune compte sur l'engagement de chacun dans cette démarche destinée à garantir la sécurité des Cassidens et la préservation du territoire.

Comme les propriétaires privés, la commune se doit de mettre en œuvre les travaux relatifs aux OLD au sein de ses espaces exposés :

- aux abords des constructions ou installations, propriétés de la commune ;
- sur la totalité des emprises de terrains, propriétés de la ville situées en zone urbaine délimitée par le document d'urbanisme communal ;

Pour ce faire, une série de travaux a été planifiée sur l'année 2018 :

- OLD du lotissement des Brayes (foncier communal) ;
- OLD de l'atelier municipal, chemin du Perthus ;
- OLD du plateau sportif du Mussuguet ;

En outre, la commune veille scrupuleusement à ce que la Métropole Aix-Marseille - Provence réalise sur les voies communautaires également ses OLD. Madame le Maire à cet effet relance de façon constante les services de cette dernière.

ANIMATIONS CULTURELLES ET FESTIVES EN ATTENDANT L'ÉTÉ...

FÊTE DU VIN DE CASSIS

Pour le plaisir des amateurs de vin, Cassis fête sa célèbre Appellation d'Origine Contrôlée et l'excellence de son terroir, **DIMANCHE 13 MAI**.

L'occasion de découvrir ou redécouvrir le vignoble mais aussi de profiter d'un moment de convivialité, de partage, et de profiter de belles découvertes œnologiques!

Au programme :

- 10h : Messe en l'Eglise St Michel avec bénédiction du vin de Cassis en présence des viticulteurs.



- 11h : danse de la souche sur le parvis de l'Eglise avec le groupe folklorique Calendal.
- 10h30 - 13H : Dégustation des 12 domaines viticoles de Cassis (place Baragnon).



- 13h : Déjeuner printanier (jardin Public) Au menu : Paella accompagnée de son verre de vin de Cassis et pour finir, Sabayon au vin blanc de Cassis. Le pique-nique sera animé par le groupe « Les Gaspards » : Guinguette à roulettes, spectacle acoustique et déambulatoire aux sonorités de musiques du monde de musette et de jazz dans une ambiance intimiste et poétique. Réservation obligatoire : les 27 avril, 2, 4 et 9 mai, sur le marché de 9 à 12h (Place de la République - Fontaine) ou au 06.85.25.04.37. Tarif : 18€/personne Organisé par Cassis Animation, la Ville de Cassis et les vigneron de Cassis.

FESTIVAL LES MUSIQUES

Le Festival «Les Musiques» en partenariat avec la Fondation Camargo présente un concert violoncelle et voix autour de poèmes écrits par les enfants du ghetto de Terezin «*Ci je n'ai pas vu de papillon*».

Conception et violoncelle : Sonia Wieder-Atherton / Voix : A. Gianforcaro - Collaboration à la conception : S. Koné

MARDI 15 MAI, 20H FONDATION CAMARGO
Tarifs : 13€, réduit : 10€. Billetterie : gmem-cnmc.mapado.com.
Réservations : 04 96 20 60 16
billetterie@gmem.org

30^{ÈME} PRINTEMPS DU LIVRE DE CASSIS

Cette véritable fête de l'écriture se déclinera cette année encore sur un week-end de 3 jours, le week-end de la Pentecôte, sur le thème «L'amour dans tous ses états», dans le cadre de «MP 2018 Quel Amour!».

Du 19 au 21 mai, dans le cadre magique de l'amphithéâtre de la Fondation Camargo, ces rencontres littéraires animées par Patrick POIVRE D'ARVOR et Marc FOURNY, inviteront les écrivains à dévoiler leur processus littéraire, à se révéler à leurs lecteurs et à dialoguer avec eux.

AU PROGRAMME :

SAMEDI 19 MAI

- 11h30, Inauguration par Danielle MILON, Maire de Cassis, en présence des écrivains invités et de nombreuses personnalités. Cour d'Honneur de la Mairie de Cassis
- à partir de 15h, à la Fondation Camargo* : Boris CYRULNIK «Psychothérapie de Dieu», Anny DUPEREY «Le rêve de ma mère», Grégoire DELACOURT «La femme qui ne vieillissait pas», Christian CARION «Joyeux Noël» et «En mai, fais ce qu'il te plaît», Mazarine PINGEOT «Magda», CALI «Seuls les enfants savent aimer»

DIMANCHE 20 MAI

à partir de 15h, à la Fondation Camargo* : Vladimir FEDOROVSKI «Au coeur du Kremlin - Des tsars rouges à Poutine», Xavier de MOULINS «Les hautes lumières», Jérôme CLÉMENT «Brèves Histoires de la Culture», Dan FRANCK «Scénario ou Minuit», Christine ORBAN «Avec le corps qu'elle a ..», David FOENKINOS «Vers la Beauté»

FÊTE DES VOISINS

Organisée par la ville de Cassis, partenaire de l'association «Immeubles en Fête», la Fête des Voisins est destinée à tous les Cassidens. Chacun apporte, selon ses envies, plats, desserts ou boissons afin de les partager avec les autres participants. Un apéritif offert par la Ville de Cassis lancera cette soirée de convivialité! **Jeudi 24 mai à 19h, Maison de l'Europe et de la Vie Associative (MEVA), 4 rue Séverin Icard.**
Infos - Inscriptions : 04.42.18.36.80
associations@cassis.fr

JAZZ DES 5 CONTINENTS

EXCEPTIONNEL - LE CÉLÈBRE FESTIVAL DE JAZZ DES 5 CONTINENTS PROPOSE UNE DATE À CASSIS.

Erik Truffaz création et l'ensemble Emelthée présentent «La Voce Della Luna». Erik Truffaz est un artiste passionnant qui va constamment à la rencontre des autres, autres musiciens, autres sons,



- Ouverture du musée **dimanche 13 mai** avec visite guidée de l'exposition à 16h.
- **Atelier artistique de calligraphie «Cassis, Calanques et Vignes», samedi 19 mai**, réalisé par l'artiste JI DAHAI. Durée 1h, gratuit pour les enfants (de 6 à 11 ans) et 20€/personne pour les adultes. Sur inscriptions au Musée : 0442 1836 78.

«François DIANA, un coloriste engagé» du 23 juin au 29 septembre

Sur les traces de nombreux artistes provençaux qui ont sublimé le style provençal du début du 20^{ème} siècle, cette exposition met à l'honneur François DIANA, né le 6 novembre 1903 à Marseille, décédé dans cette même ville en 1993. Cette exposition sera l'occasion d'observer un travail original dont la couleur s'exprime en un style éclatant.

Printemps du livre

Cassis

du 19 au 21 Mai 2018



LUNDI 21 MAI

à partir de 15h, à la Fondation Camargo* : Jean-Noël PANCAZI «Je voulais leur dire mon amour», Valérie PERRIN «Changer l'eau des fleurs», François-Henri DESERABLE «Un certain Mr. Piekielny», Claire BEREST «Gabrièle»

Entrée libre pour toutes les rencontres
* en cas de mauvais temps : Centre Culturel de Cassis

Autour de la littérature, le Printemps du livre conjugue musique, peinture et cinéma avec :

- Concert Littéraire «D'autres histoires que la mienne», récital de piano alliant musique et littérature par Eric PENSO, compositeur, interprète, universitaire, professeur de piano.

Mercredi 16 Mai à 20h30, Centre culturel
Infos/inscriptions : 04 42 01 77 73

- Concert de Jazz, Blues Américain «Robyn Bennett & Bang Bang» R. Bennett (voix); B. Van Hill (trombone) Julien Orne (Guitare); Xavier Sibre (Saxo); Gino Chantoiseau (Contrebasse); Julien Audigier (batterie)
Samedi 19 mai à 21h, Eglise St Michel
Tarif : 20€ - réduit enfants : 10€
Réservations : 04 42 01 09 30 (Nombre de places limité)

- Cinéma : Hommage à Christian CARION
Jeudi 17 mai : 18h45 : «L'Affaire Farewell»; 21h : «Joyeux Noël»
Vendredi 18 mai : 19h : «Une hirondelle a fait le printemps»; 21h : «Mon garçon»
Tarif : 1 place achetée (7€), 1 offerte

- Exposition d'une collection privée de Véronique Hantelle et Anaïs Haegel Passion de Peintres «La Provence aux couleurs de l'amour» Exposition des toiles de FERRARI, GUINDON, Louis AUDIBERT, Marius HURARD, J.M. BERTHET...
Du 19 au 27 mai, Salles voutées
Vernissage le 19 mai à 11h15

Et toujours, le Printemps du Livre des Collégiens

Les enfants vont rencontrer les écrivains Eric SIMARD et Tristan KOËGEL et après étude des ouvrages des écrivains invités, les professeurs et les documentalistes des collèges inviteront les élèves à participer à un concours d'écriture. **Les lauréats recevront leurs prix à la Fondation Camargo, vendredi 31 mai à 9h.**

Programme susceptible de modifications, consulter www.printempsdulivre.fr

FÊTE DE LA ST JEAN

Le 25 juin à 20h, vous avez rendez-vous pour célébrer la Saint Jean.

A Cassis, c'est sur la Place Baragnon que les festivités débiteront par un repas convivial (réservation obligatoire) qui à la tombée de la nuit laissera place à la tradition avec la bénédiction du feu de la Saint Jean et l'animation folklorique de la Poulido de Gemo et du groupe Calendal.



L'occasion de réunir petits et grands autour du feu pour partager un moment de convivialité en faisant revivre les traditions provençales ! Programme proposé par la Ville de Cassis et Cassis Animation.

Exposition pour la semaine de l'Amérique Latine et des Caraïbes du 1^{er} au 3 juin

Par la Maison de l'Amérique Latine et des Caraïbes de Marseille, à l'initiative du Ministère des Affaires Etrangères.

Les Drailles de la mémoire du 8 juin au 1^{er} juillet

Pour célébrer les 100 ans de l'Armistice, les Drailles de la mémoire exposeront leurs recherches sur la 1^{ère} guerre mondiale. De nombreux Cassidens ont été mobilisés et ont participé à ce conflit en France ou sur les Mers. Certains ne sont pas revenus, d'autres sont rentrés blessés, d'autres ont été fait prisonniers. Bien qu'éloignées du théâtre du conflit de nombreuses familles cassidaines en ont souffert. C'est de la mémoire de ces hommes dont il sera question...

LES EXPOS

► BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE L'ARIANE «Épices et aromates : sur la route des épices» jusqu'au 30 juin

Exposition préparée et présentée par la Bibliothèque en partenariat avec l'ambassade de l'Inde. Entrée libre.

► MUSÉE MUNICIPAL MÉDITERRANÉEN D'ARTS ET DE TRADITIONS POPULAIRES DE CASSIS

Exposition permanente «Sur les traces du Cassis antique» Entrée Libre.

«Cassis, Calanques et Vignes» jusqu'au 9 juin Découverte des œuvres de l'artiste JI DAHAI, peintre calligraphe, chinois installé en Provence. Ses œuvres retracent son voyage entre l'orient et l'occident, et célèbrent la poésie, la beauté et son amour pour ces deux endroits. Entrée Libre

Vernissage : samedi 23 juin à 11h
Entrée Libre.

Retrouvez les infos du musée sur www.cassis.fr ou au 04 42 18 36 78

► SALLES VOUTÉES

Michel Gaudin jusqu'au 13 mai

Lumière, harmonie des couleurs et précision du mouvement, l'artiste nous fait revivre à travers ses œuvres, son bonheur de peindre.
De 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h

Exposition du Printemps du livre du 19 au 27 mai

Collection privée de Véronique Hantelle et Anaïs Haegel sur le thème Passion de peintres «La Provence aux couleurs de l'amour».

CÔTÉ MER...

RÉGATES DU PORT DÉPARTEMENTAL DE CASSIS

LA COOKING CUP, DANS LE CADRE DE LA FÊTE DE L'EUROPE : SAMEDI 5 MAI

Régate combinant épreuves de voile et de cuisine. Un chef cuisinier (professionnel ou amateur) embarque à bord et prépare des plats de sa composition pendant la course entre Marseille et Cassis.

Le classement final tiendra compte de l'ordre d'arrivée des bateaux pour 50% et de la qualité des plats pour 50%.

Des animations pour tous seront proposées, esplanade A. Briand, à partir de 16h.

LES VOILES DE CASSIS : LES 11, 12 ET 13 MAI

Régate de vieux gréements dans la baie de Cassis.



Pour le plus grand bonheur des amoureux de la plaisance de tradition, de magnifiques voiliers historiques navigueront toutes voiles dehors.

RÉGATES DE PORT-MIOU

LE 13 À LA VOILE : LES 28 ET 29 JUIN

Une compétition ouverte au plus grand nombre. Pour les jeunes qui ont envie d'en découdre, pour les régatiers avides de beaux parcours, pour les plaisanciers à la découverte de notre littoral...

TROPHÉE DES BARQUETTES

Course à la rame de barques marseillaises et de bateaux en bois de tradition provençale.

Samedi 23 juin à 14h, organisée par l'Association Cassidaine des Bateaux de Tradition (ACBT) - Infos : 06 16 47 39 39

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE DE VOILE

ACTIVITÉS DU MERCREDI :

Jusqu'au 27 juin, de 9h à 12h ou de 13h30 à 16h30 : Optimist (de 7 à 10 ans) & New Cat 12 (de 11 à 13 ans).

A partir du 16 mai jusqu'au 27 juin, de 13h30 à 15h30 : Les Moussaillons (de 5 à 7 ans).



Infos et inscriptions école municipale de voile, quai des Moulins ou au 04 42 18 35 85.

STAGES, COLOS D'ÉTÉ... C'EST LE MOMENT DES INSCRIPTIONS

ATTENTION : LES INSCRIPTIONS NE SERONT EFFECTIVES QUE SUR REMISE DE DOSSIERS COMPLETS.

STAGES DE VOILE DU 9 JUILLET AU 31 AOÛT DE 9H À 12H ET DE 13H30 À 16H30

Inscriptions à partir du 4 juin à l'École municipale de voile Quai des Moulins ou au 04 42 18 35 85 de 9h à 12h et de 14h à 16h30.



STAGES MULTISPORTS DU 9 JUILLET AU 31 AOÛT, DE 14H À 17H

Inscriptions du 4 au 21 juin, de 8h30 à 12h et du 2 juillet au 17 août, uniquement le jeudi matin.

STAGES SPORT VACANCES DU 9 JUILLET AU 3 AOÛT, DE 8H 30 À 12H

Inscriptions du 6 au 22 juin, de 8h30 à 12h à la Direction des Sports et Loisirs - Espace sportif Sébastien d'Orso.

COLONIES ÉTÉ 2018

Pour les 7/11 ans, « La cavalerie rentre en scène » à AUBENAS (07), du 16 au 29 juillet.

Pour les 12/16 ans, « La magie des parcs », du 19 au 30 juillet.

Inscriptions du 4 au 22 juin, de 8h30 à 12h à l'Espace jeunes - Espace Sportif Sébastien d'Orso.

ESPACE JEUNES POUR LES 12 À 17 ANS

Espace sportif Sébastien d'Orso
Tél : 04 42 18 35 87

Inscriptions sur place pendant les heures d'ouverture.

Jeux et activités diverses, mini-séjours encadrés par des éducateurs municipaux. Participation financière demandée pour certaines activités. En période scolaire : mardi, jeudi et vendredi de 17h à 18h30.

Mercredi et samedi de 14h à 18h.

Pendant les vacances d'été : du 9 juillet au 24 août, du lundi au vendredi de 17h à 21h.



SURVEILLANCE DES PLAGES

Pour la saison balnéaire 2018, les Maîtres-Nageurs Sauveteurs (MNS) des Sapeurs-Pompiers assureront comme tous les ans, la surveillance des plages de la « Grande Mer » et du « Bestouan » de 9h à 19h aux dates suivantes :

- du samedi 5 au dimanche 13 mai et du samedi 19 au lundi 21 mai
- les samedi 26 et dimanche 27 mai, les samedi 2 et dimanche 3 juin, les samedi 9 et dimanche 10 juin
- du samedi 16 juin au dimanche 2 septembre

- les samedi 8 et dimanche 9 septembre
- les samedi 15 et dimanche 16 septembre.

Plage de la grande mer : 3 MNS (1 chef de poste et 2 équipiers) en semaine, les week-ends et les jours fériés. Effectif renforcé d'un MNS du 1^{er} juillet au 2 septembre.

Plage du Bestouan : 2 MNS (1 chef de poste et 1 équipier) assureront la surveillance de la plage.

Rappelons que la présence de ces Maîtres-Nageurs Sauveteurs ne doit pas empêcher la vigilance de tous !

Les plages de l'Arène et du Corton, dont la gestion n'est pas déléguée à la ville, ne sont pas surveillées.



PÊLE MÊLE

MATINÉE « JOBS D'ÉTÉ ET EMPLOIS SAISONNIERS »

Venez découvrir les offres saisonnières pour les demandeurs d'emploi, les jobs pour les étudiants dans la région et à l'étranger. Venez rencontrer le Pôle Emploi, la Mission Locale, le Centre Régional de l'Information jeunesse ainsi que quelques entreprises en recherche...

Matinée organisée par le service emploi du CCAS, **vendredi 18 mai, de 9h à 12h**, à l'espace Sébastien d'Orso.
Infos : n.billon@cassis.fr / 04 42 18 36 87.

ATELIER « ACCOMPAGNEMENT INTENSIF JEUNES »

Vous avez moins de 26 ans et vous voulez booster votre recherche d'emploi ? Venez participer à l'atelier animé par le Pôle Emploi de La Ciotat, **vendredi 25 mai de 9h à 12h**, à la résidence sociale (salle informatique), hameau des Gorguettes.

Organisé par le service emploi du CCAS.
Infos/Inscriptions : Nadia Bonnanno Billon
Tél 04 42 18 36 91 / n.billon@cassis.fr

CHALLENGE NATIONAL DE LA PHOTO SOUS-MARINE ANIMALIÈRE « K6 DESSUS DESSOUS »

Les 2 et 3 Juin se déroulera à Cassis l'une des étapes incontournables de la coupe de France de photo sous-marine animalière. Ce challenge est organisé par l'association



Les Plongeurs des Calanques de Cassis sous l'égide de la commission Photo Vidéo du comité Régional Provence Alpes, délégataire de l'État.

L'un des objectifs de l'association « Les Plongeurs des Calanques » est d'avoir à Cassis des actions pédagogiques, culturelles, sportives, et environnementales.

Chaque compétiteur devra sélectionner cinq photos sous-marines d'espèces animalières différentes prises lors de 2 plongées durant la journée du 2 juin, matin et après-midi. Ces images traiteront de l'émotion animalière.

Depuis 32 ans ces images nous donnent un état de l'évolution de nos merveilleux sites de plongées cassisains.

Un jury composé de plusieurs personnalités de l'image et de la plongée sélectionnera les meilleurs clichés.

La remise des prix se déroulera le dimanche 3 juin au Centre culturel où une projection publique aura lieu (entrée libre).

Contact : lesplongeursdescalanques@gmail.com

NOUVEAU NOTAIRE À CASSIS

Ouverture d'une nouvelle Etude de notaire à Cassis (résidence de la Rade, 1A avenue de l'Amiral Ganteaume).

Maître Cécile Hélène LAMOIZELLE vous reçoit, au choix en l'Etude ou sur demande à votre domicile, pour vous assister dans tous vos projets familiaux ou immobiliers. Possibilité de se garer sur place. Infos : 04 42 04 42 04.

INSCRIPTIONS MARSEILLE-CASSIS 2018

Les 24, 25 et 26 mai, de 9h à 12h à l'Espace Jeunes à l'Espace Sportif Sébastien D'Orso. Réservé aux Cassidains : présentation obligatoire d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Pour plus de facilité, les bulletins papier ont été remplacés par un code d'activation, à utiliser sur le site dédié. Il vous sera remis le jour de l'inscription. Ce code ne sera pas cessible.

ÉCHO DES ASSOCIATIONS

CAP NAÏO - GRANDE TRAVERSÉE DE CASSIS

Dimanche 3 juin aura lieu la 5^{ème} édition de « CAP NAÏO », la grande traversée à la nage de la baie de Cassis.



Cet événement regroupera 300 nageurs avec ou sans palmes sur un parcours de 3,5 km. Nouveauté cette année : un second parcours de 5 km. CAP NAÏO a pour vocation de faire partager le plaisir de la nage en milieu naturel. Organisée par le Cercle d'Activités Aquatiques de Provence (CAAP).
Infos : www.kms.fr

VIDE GRENIER DU TROCALIENS

Le Lions Club de Cassis organise son vide-grenier « Trocaliens », **dimanche 27 mai** dans le village.

Infos au 06 86 27 34 74 ou par mail p.cassis@orange.fr

INSCRIPTIONS AU 7^{EME} FORUM DES ASSOCIATIONS CASSIDAINES

La Ville de Cassis rappelle aux associations cassisaines qu'une inscription préalable est indispensable pour participer au prochain Forum des Associations.



Vous pouvez vous inscrire jusqu'au jeudi 24 mai au plus tard soit en renvoyant la fiche d'inscription qui vous a été adressée par courrier, soit en renseignant le formulaire que vous trouverez sur www.cassis.fr.

Le Forum des Associations Cassidaines aura lieu le **Samedi 8 Septembre de 9h à 12h30**, sur l'esplanade Aristide Briand. Cette manifestation permet aux associations de présenter par des démonstrations sur scène et sur stands, leurs activités, aux visiteurs qui peuvent ainsi découvrir leur diversité, en choisir et adhérer à l'une ou plusieurs d'entre elles.
Infos & inscriptions : 04 42 18 36 80 - associations@cassis.fr

